

Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 27

Membres présents: 27

Suffrages exprimés: 22

République Française

Délibération N° 2020-36
Conseil Municipal du 27 mai 2020

DATE DE CONVOCATION : 22 Mai 2020

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : Mr J.L. LEVESQUE – Mme K. PERROIS – Mr M. VILLEGER – Mme K. GAI – Mr B. LAFAYE – Mme A. DUBRUN – Mr F. GUIRAO – Mme MH. AUBINEAU – Mr T. DEGRANDE – Mme G. MIGNON – Mr W. BOURGEOU – Mme S. BROUILLET – Mr P. FREON – Mme G. MICHELY – Mr C. BONNEAU – Mme E. CLEMENTEL – Mr J.F. CESSAC – Mme MA CHEVALIER – Mr JP DESLIAS – Mme E. PISANI – Mr P. ORMECHE – Mme H. ROSARIO – Mr P. BERTON – Mme C. RAFIN – Mr S. DELIMOGE – Mme S. RAYNAUD – Mr C. NANGLARD.

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : 0

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: 0

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Hélène ROSARIO

OBJET : ÉLECTION DU MAIRE

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Patrice FRÉON, doyen d'âge (article L.2122-8 du CGCT) et après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L.2122-7, L. 2122-8 et L.2122-5 du Code Général des Collectivités Territoriales a procédé à l'élection du Maire conformément aux articles prévus par l'article L.2122-4 du C.G.C.T.

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : Madame Emilie CLEMENTEL et Madame Claire RAFIN.

• Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
• Nombre de votants (enveloppes déposées) :	27
• Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L66 du Code Electoral)	0
• Nombre de suffrages blancs (article L65 du Code Electoral)	5
• Nombre de suffrages exprimés :	22
• Majorité absolue :	12

Monsieur Jean-Louis LEVESQUE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire, et a été immédiatement installé.



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE